



**ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION
INTEGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX
- ÉRAIFT -**

Centre de Catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO

Deuxième Appel local à manifestation d'intérêt pour Cinq bourses complémentaires de recherche dans le cadre des travaux de fin d'études de master 2 des apprenants de l'ERAIFT

Projet : DeSIRA Agroforêt COD20006 / DA 113220000037.

1. Contexte et justification

Cet appel à candidatures s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du **projet DeSIRA agro-forêt** financé par l'Union européenne, mis en œuvre par ENABEL, et appuyé scientifiquement par l'Ecole Régionale postuniversitaire d'Aménagement et de gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (ERAIFT) en collaboration avec le Musée Royal d'Afrique Centrale de Tervuren (MRAC) et l'Université de Liège (Campus de Gembloux Agro-Bio Tech).

Ce projet vise de contribuer à l'identification et à la diffusion de modèles de gestion et d'exploitation durable des forêts dans la province de Sankuru, en collaboration avec les acteurs communautaires, les autorités locales, les partenaires de la recherche scientifique et ceux du secteur privé. La zone d'exécution du projet couvre d'anciennes plantations d'hévéa, source potentielle de revenus pour les populations locales, et pour lequel le projet prévoit de contribuer à la relance d'une filière durable et inclusive de l'hévéa. L'impact espéré du projet est une diminution de la pression du braconnage sur le Parc national de la Salonga (PNS). L'apport de l'ERAIFT s'inscrit à l'objectif spécifique du projet DESIRA Agro-forêt, qui est d'assurer que **« les communautés locales s'approprient des modèles de gestion et d'exploitation durables de la forêt équatoriale à haute densité de carbone, autour d'une filière hévéa inclusive »**.

Ainsi dans le cadre de l'action **« Contribution à l'amélioration du niveau de compétence technique des institutions de recherche à travers un accompagnement scientifique adéquat des dispositifs de recherche-action dans la province du Sankuru »**, l'ERAIFT joue un rôle clé pour atteindre l'objectif général de mise en place des conditions de relance de la filière hévéa locale durable et inclusive, en s'appuyant sur les acteurs de la formation et les acteurs privés. Afin de contribuer à la transition et la relance d'une filière locale de l'hévéa inclusive et durable, cet accompagnement scientifique vise les 3 résultats complémentaires suivants : **(1) La réalisation d'études socio-anthropologiques, foncières et filières de base nécessaires à une meilleure compréhension du contexte et des conditions de relance, (2) L'apport d'un appui scientifique adéquat aux institutions d'Enseignement Supérieur et Universitaire locales, (3) L'implémentation de la « recherche-action » par l'accompagnement et le financement de jeunes chercheurs.**

Etudes antérieures

Il convient de noter que la région du Sankuru a fait l'objet d'un certain nombre d'études qui méritent d'être complétées ou approfondies. Il s'agit des travaux suivants : (1) Enquête socio-économique dans les territoires de Lodja - Lomela - Kole, province du Sankuru, RDC, contribuant à la formulation d'un projet de promotion d'activités génératrices de revenus dans la zone d'influence du Parc national de la Salonga, réalisée en 2015 par **Julien BEUVE-MERY**, réalisée dans le cadre de son travail de fin d'études de bioingénieur encadré par l'Université de Liège, campus de Gembloux Agro-Bio



**ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION
INTEGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX
- ÉRAIFT -**

Centre de Catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO

Tech l'Université de Liège ; (2) l'analyse de la chaîne de valeur de l'hévéa dans la province du Sankuru, réalisée en 2016, dans le cadre du 11ème FED en République Démocratique du Congo ; par un groupe d'experts internationaux et nationaux composé de Baudouin MICHEL, Raymond LUMBUENAMO, Godelieve KONUNGA et Paulson KASEREKA. Cette étude a porté sur une évaluation objective et solide de la situation de la filière hévéa et de son potentiel, non seulement en termes fonctionnels et financiers, mais aussi en termes économiques, environnementaux et sociaux, afin d'éclairer les choix des décideurs politiques dans la mise en œuvre d'initiatives de développement dans la province du Sankuru. (3) l'analyse de la chaîne de valeur du caoutchouc par la méthode VCA4D, dans les territoires de Lodja et Lomela, province du Sankuru, RDC, en vue de relancer la filière, réalisée en 2022 par **ELISA DE ROOVER** dans le cadre de son travail de fin d'études encadré par l'Université de Liège, campus de Gembloux Agro-Bio Tech. Ces études ont ouvert plusieurs pistes de réflexion scientifique sur le rôle que peut jouer la relance de l'hévéaculture dans la réduction du braconnage et de la surexploitation des ressources naturelles dans la province du Sankuru. (4) Analyse de la chaîne de valeur Hevea selon la méthode vca4d, dans les territoires de Lodja et Lomela, en République Démocratique du Congo : comparaison avec les analyses réalisées en 2015 et 2022, menée par **DJEU GOUE ANGE VALAURE** en 2024.

D'autres études scientifiques approfondies sont encore nécessaires pour bien cerner l'orientation du développement de la province de Sankuru. Elles peuvent se focaliser sur les domaines suivants : la sédentarisation de l'agriculture sur brûlis par la promotion de l'hévéaculture, la préservation de la biodiversité dans les plantations d'hévéas, la réhabilitation des zones forestières dégradées par l'hévéaculture, le stock de carbone dans ces plantations, les possibilités de valorisation des terres par la combinaison des plantations d'hévéas avec d'autres cultures de rente, l'analyse de la compatibilité du système foncier, la perception par les communautés de la revitalisation de cette culture de rente.

Ainsi, dans le cadre de mise en œuvre de l'activité **Activité 3.1**. « *Impliquer 9 apprenants dans la réalisation de mémoires de Master recherche en Aménagement et gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux ou AGIFT* », l'ERAIFT lance cet appel local à manifestation d'intérêt pour **5 bourses complémentaires de recherche** dans la province de Sankuru.

2. Parties prenantes du projet

2.1 ENABEL

La République démocratique du Congo est le premier pays partenaire de la coopération gouvernementale belge. Le programme actuel de coopération belgo-congolais (période 2020- 2022), doté d'un budget de 66,5 millions d'euros, s'aligne sur les priorités de développement de la RDC et de celles de la Coopération belge. Il entend contribuer au développement socio-économique inclusif et durable, à la création d'emplois et à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base. Il est actif dans les secteurs de l'agriculture, de l'éducation, de la santé et de l'eau. Ces thématiques constituent le fil rouge du « portefeuille bilatéral RDC », qui s'étend géographiquement sur 10 des 26 provinces du pays. Un nouveau portefeuille bilatéral RDC est actuellement en cours de formulation et devrait prendre effet en 2023.

2.2 ERAIFT

Cette École Régionale postuniversitaire d'Aménagement et gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux a été créée le 10 avril 1999. Elle est fondée autour du projet sur l'Homme et la Biosphère de l'UNESCO (programme MAB) qui vise un développement humain durable en harmonie avec



**ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION
INTEGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX
- ÉRAIFT -**

Centre de Catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO

l'environnement. Depuis 2016, l'ERAIFT jouit du statut de Centre de Catégorie 2 sous l'égide de l'UNESCO¹ et contribue depuis sa création au renforcement des capacités des cadres et décideurs originaires de 22 pays francophones et lusophones d'Afrique Subsaharienne et de la région de l'océan Indien en matière de gestion des aires protégées, ainsi qu'en aménagement durable des forêts et territoires tropicaux. Depuis sa création, l'ERAIFT a inscrit 445 étudiants en master, dont 376 diplômés et 40 en formation. De plus, 61 doctorants ont été inscrits à l'ERAIFT, parmi lesquels 23 diplômés (PhD) et 25 en formation. Par ailleurs, plus d'un millier de cadres des secteurs public et privé ont été formés par l'ERAIFT dans le domaine « forêt-environnement ».

Sa gouvernance est régionale et repose sur 4 organes : (1) *la Conférence des Etats membres*, (2) *le Conseil d'Administration*, (3) *le Conseil Académique et à la Recherche (CAR)* et (4) *la Direction* confèrent à l'École une gouvernance internationale assurant une durabilité et viabilité institutionnelle. Par ailleurs, en vue de son fonctionnement harmonieux, plusieurs accords de collaboration ont été conclus au niveau national, régional et international avec divers partenaires techniques et financiers. Ces accords crédibilisent les formations diplômantes ainsi que les recherches scientifiques à l'ERAIFT.

Des informations complémentaires sur fonctionnement de l'ERAIFT sont disponibles au travers son site web : www.eraift-rdc.org

2.3. MRAC

Un accord de coopération scientifique a été signé entre le MRAC et ENABEL dans le cadre du projet DeSIRA. Le MRAC encadre conjointement avec l'ERAIFT deux recherches doctorales portant sur les inventaires forestiers, l'évaluation de la biomasse et sur l'évaluation des stocks de carbone dans et en périphérie des plantations d'hévéa ciblées par l'action. Un descriptif détaillé du Musée Royal d'Afrique Central est accessible via le lien suivant : https://www.africamuseum.be/fr/about_us/mission_organisatio

2.4. ULIEGE, Gembloux Agro-Bio Tech

Dans le cadre du projet « DeSIRA agroforêt », un Accord Spécifique de Coopération (ASC) a été établi entre ENABEL et l'Université de Liège, Belgique. L'Université de Liège, à travers ses expertises à Gembloux Agro-Bio Tech dans le domaine des productions agricoles et forestières, est chargée de participer à la mise en œuvre du projet. En particulier d'apporter son expertise scientifique pour la réalisation d'un état des lieux afin d'identifier et d'accompagner les conditions d'une relance de la filière hévéa du point de vue technique, social et économique (Résultat 1) et pour l'accompagnement des acteurs locaux pour identifier des modèles agroécologiques et agroforestiers carbone neutre ou positif adaptés au contexte local et tenant compte de l'aspect genre (Résultat 2).

¹ Les centres et instituts de catégorie 2 contribuent à l'exécution du programme de l'UNESCO par le renforcement des capacités, l'échange d'informations dans une discipline particulière, la recherche théorique et expérimentale, et la formation avancée dans des domaines de compétence spécifiques. Ils sont sous l'égide de l'UNESCO, mais ne font pas partie de l'Organisation sur le plan juridique ; ils sont régis par leurs propres règles officiellement approuvées par la Conférence générale. Ces centres et instituts forment un vaste réseau de centres associés dans les domaines de l'eau, des énergies renouvelables, de la politique scientifique, de la biotechnologie, des géosciences, des sciences fondamentales et de la télédétection.



**ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION
INTEGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX
- ÉRAIFT -**

Centre de Catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO

3. Critère d'éligibilité des candidatures

Cet appel local s'adresse aux étudiants de Master 2 de la cinquième promotion qui se spécialisent actuellement dans les filières suivantes : Master de recherche en Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et territoires tropicaux (AGIFT), Master professionnel en Techniques d'Aménagement Forestier, Master professionnel en Gestion des Aires Protégées et gestion des Réserves de Biosphère (GAP/GRB). Ils réaliseront leur stage académique de 6 mois, de janvier à Juin 2025 avec deux mois sur le terrain à Sankuru pour la collecte des données et 4 mois à l'ÉRAIFT pour analyse, traitement et écriture scientifique du TFE pour la soutenance publique en juin 2025. Signalons que toutes les offres de formations diplômantes de l'ÉRAIFT sont reconnues par le CAMES².

4. Domaines d'éligibilité des candidatures

Les projets de recherche s'inscrivent dans le cadre de la continuité des travaux de thèse de deux doctorants recrutés par le projet DeSIRA, du post doctorant et de l'expert socio-anthropologue sélectionnés dans le cadre du projet. Les candidats intéressés devront exploiter les thèmes suivants pour développer leur projet de recherche et travailleront en étroite collaboration avec **le post doctorant de l'ÉRAIFT à Sankuru, les doctorants et le consultant chargé des études anthropologiques**, sous la supervision de promoteur titulaire de chaire à l'ÉRAIFT.

1. Etude de la dynamique de la déforestation et de la variabilité spatiale et temporelle de la Réserve Naturelle de Sankuru (Province de Sankuru, RD Congo) au cours de 15 dernières années de sa création (2007-2022) ;
2. Facteurs anthropiques à la base de la dégradation des ressources forestières et leurs impacts sur l'évolution du paysage de la Réserve naturelle de Sankuru (Province du Sankuru, en RD Congo).
3. Analyse du mode de gestion actuelle des ressources forestières de la RNSA vis-à-vis des potentielles menaces existantes et perceptions locales sur les stratégies de restauration écologique des écosystèmes forestiers en dégradation à adopter en Territoires de Lomela et Lodja en province de Sankuru.
4. Étude de la sécurisation foncière des terres communautaires et des concessions forestières dans la région.
5. Évaluation de l'efficacité des schémas de (re)plantations forestières dans la lutte contre la déforestation.
6. Analyse de l'évolution des plantations d'hévéa et de leur contribution à la biodiversité et au développement économique local de 1956 à 2015.
7. Analyse de la chaîne des valeurs des filières vivrières porteuses dans les zones forestières de Lodja et Lomela
8. La dynamique des pratiques agroforestières dans les zones forestières de Lodja et Lomela
9. Étude de la planification spatiale pour une utilisation durable des terres et des ressources naturelles dans la province du Sankuru.
10. Inventaire et caractérisation des produits forestiers non ligneux dans la région du Sankuru
11. Contribution à la caractérisation des conditions de relance de la filière hévéa dans les territoires de Lodja et Lomela
12. Analyse des indicateurs de l'insécurité alimentaire et stratégies paysannes de résilience dans les territoires de Lodja et Lomela.

² CAMES : Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur



**ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION
INTEGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX
- ÉRAIFT -**

Centre de Catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO

5. Lieu et période de dépôt des candidatures

Ces recherches seront menées dans la province de Sankuru. La collecte des données sur le terrain sera réalisée pendant deux mois, de préférence de janvier à février 2025 (60 jours). La période restante (4 mois) étant réservée à l'analyse et au traitement des données, l'écriture scientifique du travail, et la soutenance publique du TFE devant un jury interdisciplinaire et international nommé par la direction de l'ERAIFT.

6. Eléments du dossier de candidature

- une lettre de motivation manuscrite, écrite en deux langues (français et anglais), max 1 page par version et bien lisible ;
- un CV actualisé, reprenant l'expérience du candidat en recherche agroforestière (2 pages maximum) ;
- un projet de recherche cohérent, selon une logique scientifique, décrivant clairement : les *objectifs et intérêt du travail, les hypothèses de la recherche, le milieu d'études, l'approche méthodologique, les résultats attendus, le cadre logique, le budget estimatif, et le chronogramme détaillé des activités* jusqu'à la soutenance publique du travail (4 pages maximum).

7. Budget prévisionnel

N°	Rubriques	Unité	Qnté	PU€	PT€	Notes
1	Billets avion nationaux	Vol A/R	1	700,00 €	700,00 €	billet et go pass (Kinshasa vers le terrain lodja)
2	Logement et per diem terrain	Nuitée	60	20,00 €	1200,00 €	forfait logement et per diem avec ordre de mission, rapport mission,
	TOTAL				1900,00 €	

9. Sélection des candidatures

Les candidats seront sélectionnés par une équipe mixte constituée de membres de la direction de l'ERAIFT y compris ceux du MRAC et de l'ULiège.

Le dossier compressé de candidatures sera transmis par un courriel, de préférence sous la forme d'un lien, aux adresses suivantes :

- Destinataire : M. Baudouin MICHEL, Directeur de l'ERAIFT et Président du Conseil Académique et à la Recherche (CAR).
Adresses : info@eraift-rdc.org avec copie à : h.mishidi@eraift-rdc.org; c.mumbere@eraift-rdc.org;
- Objet : Candidature à la bourse complémentaire de recherche dans le cadre des travaux de fin d'études de master 2 des apprenants l'ERAIFT-projet DeSIRA Agroforêt.
- Taille maximale du fichier à envoyer : **10 Mo**
- **Echéance pour le dépôt du dossier par voie numérique : 20 Novembre 2024 à 16 heures (heure de Kinshasa)**



**ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION
INTEGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX
- ÉRAIFT -**

Centre de Catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO

Seuls les dossiers complets et transmis dans le délai seront examinés. Dans un premier temps, 5 bourses complémentaires de recherche sont mises en compétition. A compétences égales, les candidatures féminines sont très encouragées.

Fait à Kinshasa, 14 octobre 2024

Le Directeur de l'ERAIFT

Baudouin MICHEL